



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUX PME, A L'INNOVATION ET A
L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 2 août 2012
N°060



Investissements d'avenir : Résultats de l'appel à projets « Plates-Formes Mutualisées d'Innovation »

Cécile DUFLOT, ministre de l'égalité des territoires et du logement, **Arnaud MONTEBOURG**, ministre du redressement productif, **Geneviève FIORASO**, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, **Fleur PELLERIN**, ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique et **Louis GALLOIS**, commissaire général à l'Investissement annoncent la sélection de 13 projets de « Plates-Formes Mutualisées d'Innovation » (PFMI) sélectionnés dans le cadre du Programme des investissements d'avenir .

Les plates-formes mutualisées d'innovation visent à offrir aux entreprises, et tout particulièrement aux PME et aux entreprises de taille intermédiaires (ETI), des ressources mutualisées (équipements, personnels, services associés) qui permettent de mener à bien, en lien avec les pôles de compétitivité, des projets de recherche et de développement ainsi que des projets innovants. Grâce à cette mutualisation, les PME et ETI peuvent accéder à des équipements de haute technologie qu'elles n'auraient pas les moyens d'acquérir ou d'utiliser seules. Elles peuvent réaliser des tests et élaborer des prototypes, voire disposer de « living labs » (tests en environnement réel de services, d'outils ou d'usages nouveaux), contribuant ainsi à leur développement et à leur rayonnement.

L'action « plates-formes mutualisées d'innovation », dont la gestion a été confiée à la Caisse des Dépôts et qui est dotée de 50 millions d'euros de financement public sous forme d'investissement en capital dans les sociétés d'exploitation des plates-formes et de subventions à ces mêmes sociétés, s'inscrit dans le cadre des actions menées en faveur du renforcement des pôles de compétitivité au sein du Programme des investissements d'avenir.

Au terme d'une procédure très exigeante, comportant l'avis d'un jury indépendant et du comité interministériel des pôles de compétitivité, le comité de pilotage interministériel et le commissariat général à l'investissement ont sélectionné treize projets de plates-formes.

Ces projets entrent désormais dans la phase d'ingénierie, dont le but est d'approfondir les conditions techniques, économiques, financières et juridiques préalables à la création des plates-formes. Au terme de cette phase d'ingénierie, les projets seront à nouveau évalués et la liste définitive des projets ainsi que la contribution du Programme des investissements d'avenir à leur financement seront déterminés.

Les équipes de la Caisse des Dépôts, opérateur de cette action pour le compte de l'Etat, accompagneront les porteurs de projets dans la phase d'ingénierie en leur apportant leur expérience d'investisseur de long terme et leur connaissance de projets complexes et fédérateurs.

Les projets PFMI sélectionnés sont les suivants :

- « CR2i », portant sur la création d'une plate-forme de recherche biomédicale à la convergence des marchés du diagnostic, de la thérapie et des TIC, coordonné par l'association CR2i en région Languedoc-Roussillon ;
- « Decidaie », visant à constituer un système d'aide à la décision pour l'agriculture, coordonné par l'entreprise CS Système d'information en régions Midi-Pyrénées et Aquitaine ;
- « Eco-Ex », portant sur la création d'une plate-forme concernant la valorisation des coproduits issus de l'agriculture tropicale, de l'industrie agroalimentaire et de la pêche, coordonné par le pôle de compétitivité Qualitropic à la Réunion ;
- « Ecotox Rovaltain », portant sur la création d'une plate-forme dédiée à l'évaluation et à la prévision des risques sur la santé et l'environnement d'agents potentiellement toxiques, coordonné par l'association de préfiguration Pôle Ecotox en région Rhône-Alpes ;
- « Greenerbat », portant sur la création d'une plate-forme de formation et de tests des performances énergétiques des bâtiments, coordonné par le pôle de compétitivité S²E² en région Centre ;
- « Hydroref », portant sur la création d'une plate-forme de services pour le développement de nouveaux procédés, matériaux et matériels utilisés dans les réseaux d'eau, coordonné par le pôle de compétitivité Hydreos en régions Lorraine et Alsace ;
- « ID-IP », visant à créer un environnement de tests fonctionnels, de conformité, d'interopérabilité pour toutes les solutions matérielles et logicielles liées à l'identification numérique, coordonné par l'entreprise Gemalto en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- « Improve », portant sur la création d'une plate-forme concernant la valorisation des protéines végétales, coordonné par l'entreprise TEREOS en région Picardie ;
- « Inovsys », portant sur la création d'une plate-forme concernant l'ingénierie des procédés avancés de la mécanique à haute valeur fonctionnelle, coordonné par l'association Inovsys en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- « Moissannes gazéification », portant sur le développement d'une plate-forme d'essais pour les technologies gravitant autour de la gazéification de la biomasse, coordonné par l'entreprise Eneria en région Limousin ;
- « RIC », ayant pour ambition de préparer le commerce aux évolutions majeures à venir dans sa relation avec les clients de par l'arrivée des nouvelles technologies, coordonné par le pôle de compétitivité PICOM en région Nord-Pas-de-Calais ;
- « S2P », portant sur la création d'une plate-forme concernant le secteur des produits plastiques intelligents, coordonné par l'association Pôle Européen de Plasturgie en région Rhône-Alpes ;
- « SPRING », portant sur la création d'une plate-forme constituée d'outils de tests et de production pilote pour la mécanique et la mobilité, coordonné par le pôle de compétitivité Viaméca en régions Auvergne et Rhône-Alpes.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir, consultez le site internet :

investissement-avenir.gouvernement.fr

Contacts presse :

Cabinet de Cécile DUFLOT : 01 44 49 85 13
Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13
Cabinet de Geneviève FIORASO : 01 55 55 8424
Cabinet de Fleur PELLERIN : 01 53 18 41 00
Cabinet de Louis GALLOIS : 01 42 75 64 43
Groupe Caisse des Dépôts : 01 58 50 40 00